

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

149537

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1323 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ART NOUS AAI

Date de naissance :

1/01/60

Adresse :

49, Rue Allal Ben Abdellah Soc. R.A.M.

Tél. : 26 68 76 59 30

Total des frais engagés : 2 200,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

23/10/2022

Nom et prénom du malade :

Dr ART NOUS AAI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ALD maladigue

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 23/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 Nov 2022	Ch		en atté	

25 NOV. 2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28.11.2022	Scir.055	2200.-CHF

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Samir MEKOUAR

Chirurgien Urologue

Ancien chirurgien des hôpitaux

Membre de l'association européenne d'Urologie

Membre de l'association Européenne de Chirurgie Transluminale

Membre de la Société internationale d'Urologie

Diplômé en Coeliochirurgie de la faculté de médecine de Strasbourg



الدكتور سمير مكوار

جراح اختصاصي

طبيب جراح سابق بالمستشفيات

عضو في الجمعية الأوروبية لجراحة المساك البولية

عضو في الجمعية الأوروبية للجراحة عبر المنظار للمجاري البولية

عضو في الجمعية الدولية لطب الكلى و جراحة المساك البولية

حاصل على شهادة الجراحة الباطنية عبر المنظار بسترابورغ

أمراض وجراحة الكلى والمساك البولية والتباينية - الفحص الداخلي والجراحة عبر المنظار للمجاري البولية - العقم عند الزوجين

العجز الجنسي - تقوية المucus بدون جراحة - المثانة - التنظير الداخلي بالليزر

Chirurgie des reins et des voies génito-urinaires - Chirurgie et exploration endoscopiques des voies urinaires - Coeliochirurgie

Andrologie (Stérilité du couple, PMA, Impuissance sexuelle) - Lithotripsie des calculs urinaires - Circoncision - Laser Endoscopique

Consultations sur rendez-vous

Centre de Lithotripsie Marrakech

الكشف بالموعد

Marrakech, le : 23/11/2022 مراكش في :

Nom et Prénom : AIT MOUS ALI

ADK PROST G=9(4+5)

>>>>>>>> SCINTIGRAPHIE OSSEUSE

CLINIQUE SPECIALISEE MENANA
Oncologie Médicale . Radiothérapie . Radiologie
Al Beli N° 19 Quartier de l'Hôpital
Tél : 0524 422 671 / INPE : 070661379
IF : 40434664 - T.P : 45326432
Récception



Merci de ramener votre ordonnance à chaque consultation ou contrôle

Cabinet

1, Angle Rue Ibn Zaidoun et Eddarak

Guéliz (en face de l'hôpital Ibn Tofail)

Marrakech - Tél.: 05 24 43 12 12

E-mail : samirmekouar@gmail.com

العيادة :

زاوية زنقة ابن زيدون وزنقة عبد الوهاب الدرقا

رقم 1، جليز - مراكش (أمام مستشفى ابن طفيل)

الهاتف : 05 24 43 12 12

البريد الإلكتروني : samirmekouar@gmail.com

Urgence

Clinique Internationale de Marrakech

Bab Ighli, Route de l'aéroport

40 000 Marrakech - Tél. 05 24 36 95 95

I.F. 69104905 - T.P. 45310529 - CNSS : 6895091 - ICÉ : 001873841000038 - INP : 071112163

المستعجلات :

المصححة الدولية لمراكش : طريق المطار باب إغلي

الهاتف : 05 24 36 95 95 - البريد الإلكتروني : 40 000 مراكش

CLINIQUE SPÉCIALISÉE MENARA

Oncologie Médicale - Hematologie - Radiothérapie
 Curiethérapie - Dépistage des Cancers - Traitement de la Douleur
 Centre de Médecine Nucléaire Pet et Scanner - Gamma Caméra
 Irathérapie - Centre de Radiologie Diagnostique et Interventionnelle

INPE : 070061379

المصحة المختصة المنارة

الأنكلوجيا الطبية - وحدة فحص أمراض الدم
 وحدة علاج الألم - العلاج بالأشعة - علاج بالأشعة الداخلية
 مركز الطب النووي التصوير المقطعي بالإصدار البيزوتروني
 مركز الأشعة



070061379

F A C T U R E

N° de l'admission : 22036487

N° Facture 22024329

Date facturation : 28/11/2022

Nom et prénom du patient : ALI AIT MOUS

Convention : PAYANT

Traitemen : Médecine Nucléaire

Entrée: 28/11/2022 Sortie: 28/11/2022

PRESTATIONS	nombre	prix unitaire	montant
Scintigraphie osseuse	1.00	2 200.00	2 200.00
			sous-total 2 200.00

arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux mille deux cents dirhams

total : **2 200.00**

Immatriculation :

N° prise en charge :

Notre compte bancaire : 145450212112955069000955





Laboratoire Eddafali

d'Anatomie & de Cytologie Pathologiques

Reçu le : 16/11/2022

Répondu le : 17/11/2022

Siège du prélèvement : Prostate

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Né en 1946.

PSA = 5,44 ng/ml. Biopsies prostatiques écho-guidées.

Mr : AIT MOUS ALI

Envoi du Docteur : MEKOUAR

REF : 22H3816

BIOPSIES PROSTATIQUES

Deux (02) pots sont parvenus au laboratoire, ils renferment dix-huit (18) carottes biopsiques (dix(10) du côté droit et huit (08) du côté gauche), incluses séparément en totalité dans les blocs allant de A à D avec en :

A et B : Lobe droit.

C et D : Lobe gauche.

Ces carottes sont étudiées sur 3 plans de coupes séries après une coloration par l'Hématoxylène-éosine.

1- Lobe droit :

A- Première carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Sur 80 % de sa surface, on note la présence d'un foyer adénocarcinomateux composé tantôt de rares massifs, d'amas et souvent de cellules isolées cubocylindriques, au cytoplasme granuleux, éosinophile, avec des noyaux nettement augmentés de volume, irréguliers en taille et en forme et assez fortement nucléolés. Absence d'engainement tumoral périnerveux ni de foyer de PIN3. La capsule n'est pas représentée en périphérie de cette carotte.

B- Deuxième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 13 mm de grand axe. Elle est atteinte sur 70% de sa surface par la même tumeur. Absence d'engainement tumoral périnerveux. Absence de capsule visualisée.

C- Troisième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm. Elle est atteinte sur 80% de sa surface par la même tumeur. Présence d'un engainement tumoral périnerveux et d'un foyer de PIN3 représentant moins de 05% de la surface tumorale. La capsule n'est pas visualisée.

D- Quatrième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 12 mm de grand axe. Elle est atteinte sur 70% de sa surface par la même tumeur. Absence d'engainement tumoral. Absence de capsule visualisée.



Laboratoire Eddafali

d'Anatomie & de Cytologie Pathologiques

CONCLUSION :

L'examen histologique est celui d'un adénocarcinome prostatique peu différencié et infiltrant, intéressant quatre (04) carottes biopsiques du lobe droit parmi les dix huit(18) carottes biopsiques parvenues sur une surface moyenne de 75%.

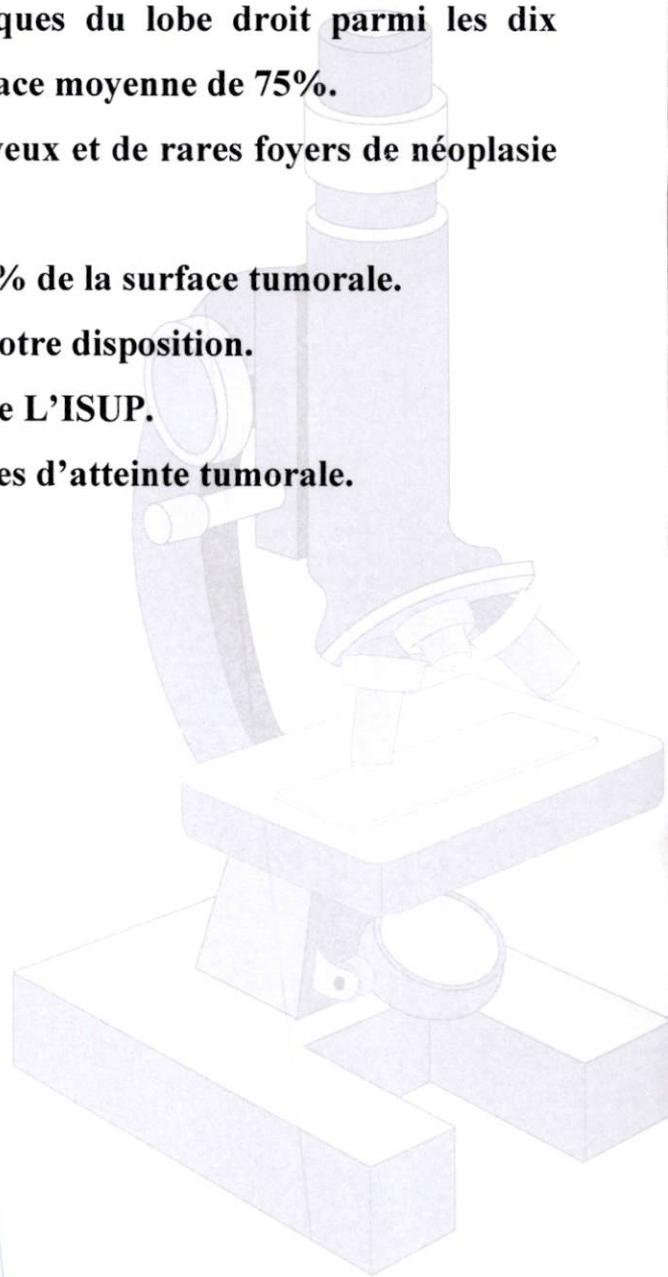
Présence de rares engainements tumoraux périnerveux et de rares foyers de néoplasie intra-épithéliale de haut grade (PIN3).

La composante cribriforme représente moins de 05% de la surface tumorale.

La capsule n'est pas représentée sur les carottes à notre disposition.

Le score de Gleason est évalué à 9 (4+5), grande 5 de L'ISUP.

Les carottes biopsiques de lobe gauche sont indemnes d'atteinte tumorale.



Dr B. EDDAFALI
Dr. Brahim EDDAFALI
Anatomie - Cyto Pathologiste
Bd. Mohamed V. Imm. Jakar App. N°2
1er Etage Guéliz - Marrakech
Tél : 05 24 42 21 32 / Fax : 05 24 42 21 33



Laboratoire Eddafali

d'Anatomie & de Cytologie Pathologiques

E- Cinquième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 10 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

F- Sixième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 11 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

G- Septième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

H- Huitième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

I- Neuvième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 13 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

J- Dixième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

2- Lobe gauche :

K- Onzième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 12 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

L- Douzième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

M- Treizième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

N- Quatorzième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 13 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

O- Quinzième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

P- Seizième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 12 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

Q- Dix septième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.

R- Dix huitième carotte biopsique :

Cette carotte mesure 14 mm de grand axe. Elle est indemne d'atteinte tumorale.



Laboratoire Eddafali

d'Anatomie & de Cytologie Pathologiques

Reçu le : 30/11/2022

Répondu le : 01/12/2022

Siège du prélèvement : Prostate

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Né en 1946.

PSA : 5.44ng/ml.

Adénocarcinome prostatique peu différencié.

Mr : AIT MOUS ALI

Envoi du Docteur : AMMOR

REF : 22H3816

IMMUNO-MARQUAGE

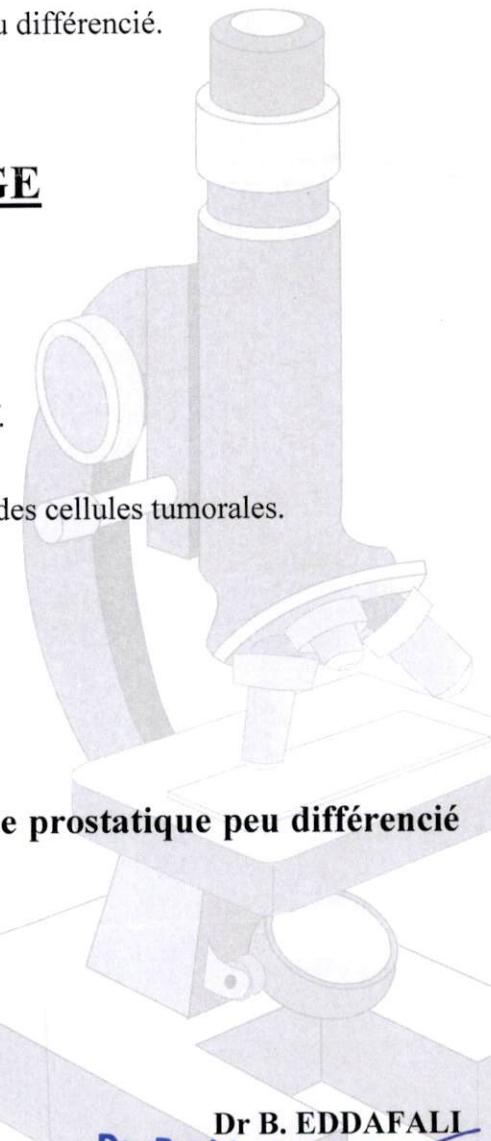
Anticorps anti- Chromogranine (Clone LK2H10, Bio SB): Négatif.

Anticorps anti- Synaptophysine (Clone Polyclonal, Bio SB) : Négatif.

Anticorps anti-Ki67 (Clone SP6, Thermoscientific): Positivité faible des cellules tumorales.

CONCLUSION :

Aspect immuno-histochimique d'un adénocarcinome prostatique peu différencié sans différenciation neuroendocrine.



Dr B. EDDAFALI

Dr. Brahim EDDAFALI
Anatomie - Cyto - Pathologiste
Bd. Mohamed V, Immeuble Jakar App. N°2
1er Etage Guéliz - Marrakech
Tél. 05 24 42 21 32/Fax 05 24 42 21 33